

DOSSIER DE PRESSE

Quels sont les impacts environnementaux
du programme de certification MSC ?



Petit-déjeuner Presse

5 janvier 2012

La Ruche – Paris

Contact Presse

Stéphanie Poey

Ligne directe : +33 (0)1.83.64.68.17

Portable : +33 (0)6.28.54.19.85

stephanie.poey@msc.org

SOMMAIRE

1- L'Essentiel	p.1
2- Introduction	p.2
- <i>Les objectifs du Marine Stewardship Council</i>	p.2
- <i>Une progression rapide du MSC en France et à l'étranger</i>	p.2
2- Contexte de l'étude : le Référentiel MSC	p.3
- <i>Les principes du MSC</i>	p.3
- <i>La notation de la pêche</i>	p.3
- <i>L'évaluation : un processus transparent, indépendant et rigoureux</i>	p.4
3- Les impacts environnementaux de la certification MSC	p.5
- <i>La pré-évaluation, le point de départ de l'analyse des impacts environnementaux</i>	p.6
- <i>L'amélioration quantitative des résultats environnementaux des pêcheries</i>	p.7
- <i>Les améliorations continuent après la certification</i>	p.8
- <i>Des partenaires convaincus de l'utilité du MSC</i>	p.9
4- Conclusion	p.10
5- Annexe	
- <i>Annexe 1- Etude de cas : Le Merlu du Cap</i>	p.11
- <i>Annexe 2- Etude de cas : Le Colin du Golfe d'Alaska</i>	p.12
- <i>Annexe 3- Etude de cas : Le Hoki de Nouvelle-Zélande</i>	p.13
6- Glossaire	p.14

L'Essentiel

Après plus de 10 ans d'existence à travers le monde, le Marine Stewardship Council a décidé d'évaluer et de démontrer les impacts environnementaux de son programme de certification pour une pêche durable.

Une étude indépendante

L'étude d'impacts environnementaux a été commandée par le MSC auprès d'un cabinet indépendant de consultants experts en science marine MRAG, en collaboration avec Poseidon Ltd et Meridian Ltd Prime. Ils ont développé des méthodologies scientifiques et des outils rigoureux et reproductibles afin d'analyser, s'ils existaient, les impacts réels du programme du MSC sur l'environnement marin.

Des résultats encourageants

L'étude montre que les pêcheries engagées dans le programme de certification du MSC améliorent progressivement leurs performances environnementales tout au long du processus d'évaluation, depuis la pré-évaluation jusqu'à la certification.

Ces bénéfices quantifiables se traduisent par :

- l'**amélioration de l'état des stocks**
- la **réduction des captures accessoires**
- une meilleure connaissance des **impacts sur les écosystèmes**



Rupert Howes,
Directeur Général
du MSC

« Le MSC est très satisfait des résultats de cette étude [...]. La corrélation entre les augmentations des indicateurs de performance et les bénéfices environnementaux a motivé la mise en place d'une surveillance permanente et d'un système d'évaluation des impacts. Nous nous engageons à retranscrire les performances environnementales du programme MSC chaque année. »

Les enjeux à venir

Aujourd'hui, seuls 6% des captures mondiales de produits de la mer sont certifiées MSC. **Encourager les pêcheries et le marché des produits de la mer à évoluer vers la durabilité** est un enjeu à relever pour **étendre les bénéfices environnementaux**.

Introduction



Les objectifs du Marine Stewardship Council

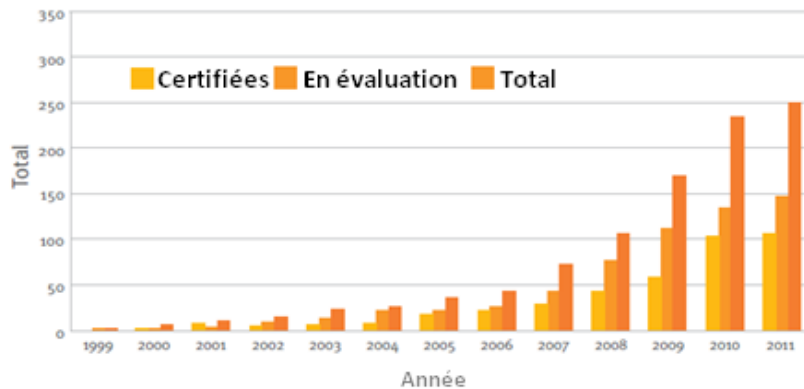
Le MSC est une **organisation indépendante** à but non lucratif créée en 1997. Elle a développé avec des experts scientifiques des critères pour la **labellisation de la pêche durable : le référentiel MSC**. Celui-ci est en accord avec les exigences de la FAO et d'ISEAL en matière d'écolabellisation des produits de la mer. Les pêcheries* sont évaluées selon les critères de ce référentiel par des organismes certificateurs et des experts indépendants. Une fois certifiées, leurs produits peuvent porter l'écolabel MSC.

Le MSC se donne pour **mission** d'utiliser son écolabel et son programme de certification des pêcheries pour **contribuer à la santé des océans** en reconnaissant et récompensant les **bonnes pratiques de pêche**, mais aussi en **influençant les choix des consommateurs** lorsqu'ils achètent des produits de la mer.

Une progression rapide du MSC en France et à l'étranger

Aujourd'hui, **135 pêcheries sont certifiées** MSC dans le monde et 135 sont en cours d'évaluation : 6% des captures mondiales de produits de la mer sont donc certifiées, et plus de **12 000 produits** portent l'écolabel MSC.

Figure 1 :
Evolution du nombre de pêcheries dans le programme MSC



La France compte à ce jour **4 pêcheries certifiées** (la sardine de Bretagne, le lieu noir d'Euronor, le lieu noir de la Compagnie des pêches de Saint-Malo et de la Scapêche et le homard de Normandie et Jersey) et **2 sont en cours d'évaluation**.

En termes de commercialisation, alors qu'en octobre 2009, on comptait 140 **produits labellisés MSC vendus en France**, on en dénombre 560 en décembre 2011, soit une **augmentation de 300%**. 115 entreprises de transformation ou de distribution sont aujourd'hui certifiées et des enseignes comme Picard, Carrefour ou Sodexo commercialisent des produits MSC.

Contexte de l'étude : le Référentiel MSC

Les principes du MSC

Pour être certifiée, une pêcherie doit respecter les trois principes fondamentaux du référentiel MSC :

Principe 1 : la pêcherie doit être conduite de manière à **ne pas entraîner la surpêche ou l'épuisement du stock*** de l'espèce cible. Dans le cas où le stock serait à un niveau faible, la pêcherie doit opérer de façon à garantir une amélioration de l'état du stock.

Principe 2 : la pêcherie doit permettre le **maintien** de la structure, de la productivité, des fonctions et de la diversité **des écosystèmes** dont la pêcherie dépend.

Principe 3 : la pêcherie doit mettre en place **une gestion efficace** qui permet une **utilisation de la ressource responsable et durable** et respecte les lois locales, nationales et internationales.

Chacun de ces 3 principes sont déclinés en critères divisés en sous-critères, et en indicateurs de performance (IP)*.

La notation de la pêcherie

Une note entre 0 et 100 est attribuée à chaque IP par les experts scientifiques chargés de l'évaluation. Pour être certifiée, une pêcherie doit obtenir un score d'au moins 60 pour chaque IP, et une note d'au moins 80 pour chaque principe. Quand la note est comprise entre 60 et 80, une condition est émise et doit être remplie par la pêcherie dans un délai donné afin d'atteindre une note de 80.



Contexte de l'étude : le Référentiel MSC *(suite)*

L'évaluation : un processus transparent, indépendant et rigoureux

Avant d'entrer en évaluation, il est conseillé à la pêcherie d'effectuer une **pré-évaluation**. Cette étape confidentielle lui permettra d'estimer la pertinence de sa candidature. En fonction du résultat de la pré-évaluation, la pêcherie peut choisir d'engager une démarche d'évaluation complète selon le référentiel MSC. Pendant **l'évaluation complète**, l'organisme certificateur (OC) consulte toutes les parties prenantes de la pêcherie, et une **période d'objection** donne la possibilité à toute personne ou organisation d'exposer son désaccord avec la décision de l'organisme certificateur. Si la pêcherie est finalement certifiée, elle est soumise tous les ans à un **audit de surveillance** et tous les 5 ans à un **audit de re-certification**.

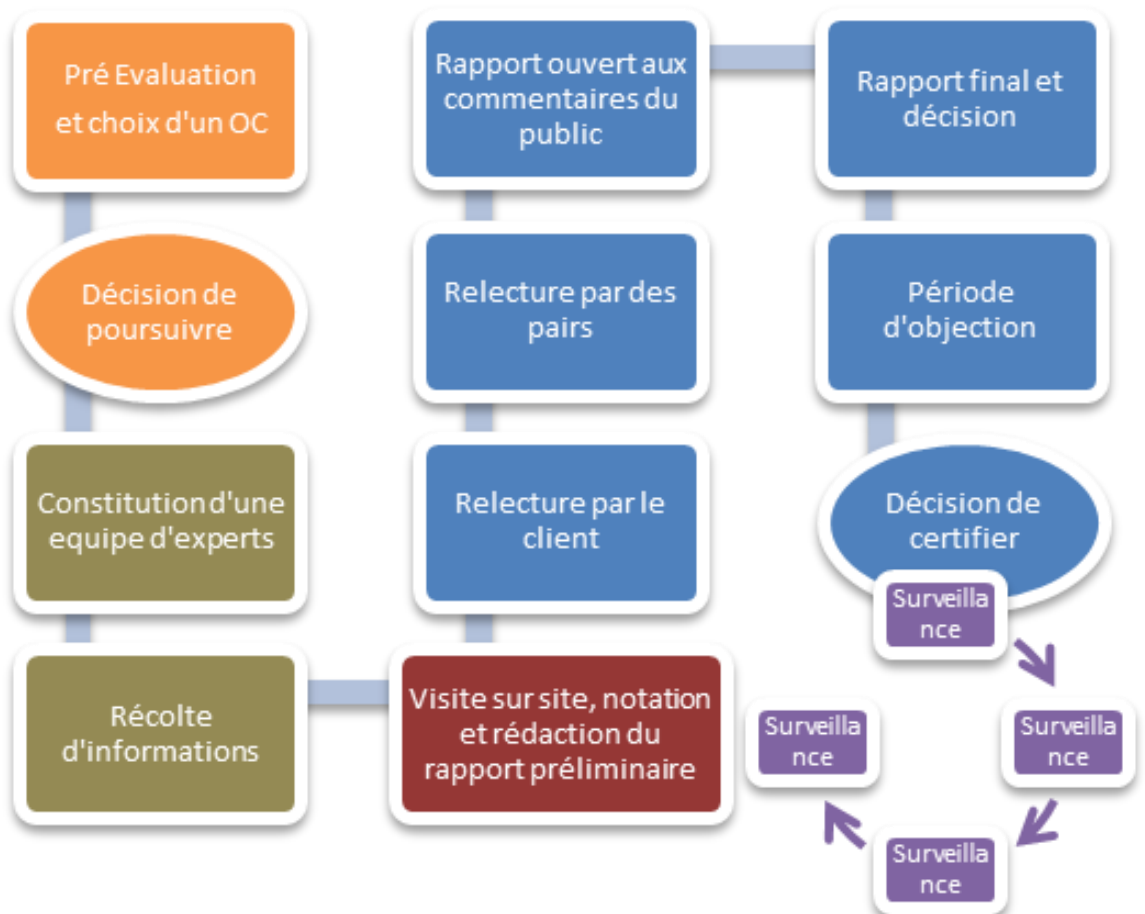


Figure 2 :
Processus
d'évaluation
du MSC

Les impacts environnementaux de la certification MSC

L'étude des impacts environnementaux du MSC s'est appuyée sur le processus d'évaluation des pêcheries du MSC, pour estimer les bénéfices environnementaux issus de la certification. La méthodologie est détaillée ci-dessous :

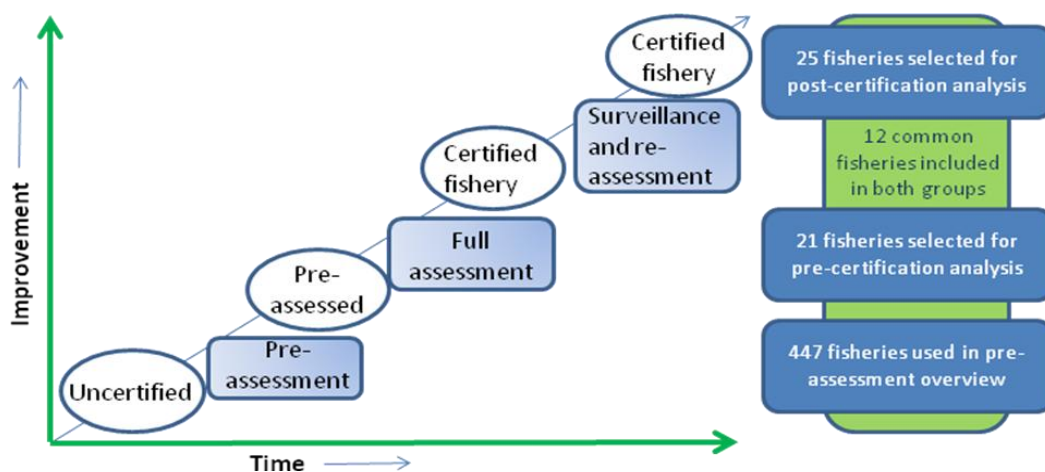


Figure 3 :
Amélioration des pêcheries au cours de leur certification et échantillonnage

L'analyse menée par cette étude s'appuie sur les améliorations environnementales des pêcheries évaluées à partir de **8 indicateurs de performance clés**, notés tout au long du processus d'évaluation du MSC (pré-certification, certification, post-certification) :

Principe 1

- l'état du stock
- les points de référence* de la population
- la reconstitution du stock

Principe 2

- les espèces conservées
- les espèces des captures accessoires*
- les espèces en danger, menacées et protégées (ETP)*
- les habitats et les écosystèmes

Ces changements environnementaux sont étudiés selon 3 points :

- **Evolutions des notes des pêcheries** obtenues lors de l'évaluation et de la pré-évaluation pour chaque indicateur de performance (IP).
- **Evolutions des indicateurs environnementaux** issus d'études scientifiques indépendantes, comme l'état du stock ou les captures accessoires, dès l'entrée dans le programme MSC.
- **Les changements mis en évidence par les parties prenantes** lors d'interviews.

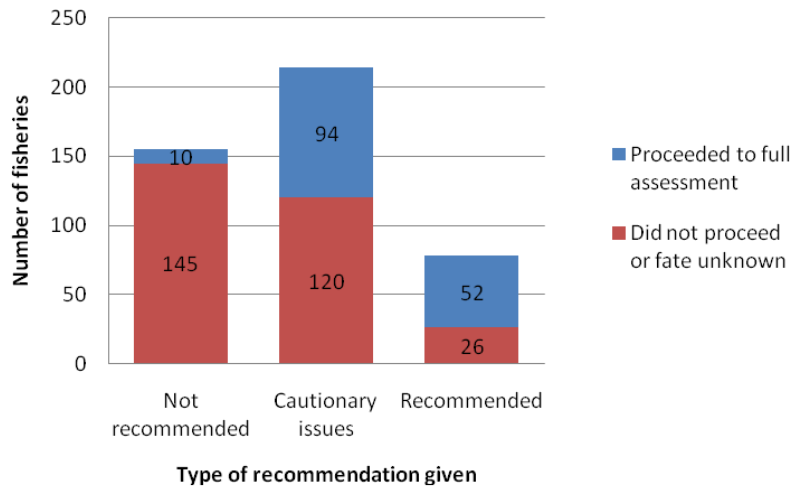
Les impacts environnementaux de la certification MSC *(suite)*

La pré-évaluation, le point de départ de l'analyse des impacts environnementaux

Cette analyse a porté sur les 447 pêcheries entrées en pré-évaluation. **35%** d'entre elles ont **poursuivi leur engagement** au programme en entrant en évaluation complète (résultats bleu sur le graphique). Parmi ces pêcheries :

- **30%** avaient reçu de l'organisme certificateur un **avis favorable** pour poursuivre le programme,
- **des réserves** avaient été émises pour **60%** d'entre elles,
- et dans **6%** des cas, l'organisme certificateur avait **déconseillé** à la pêcherie de poursuivre le programme.

Figure 4 : Nombre de pêcheries qui ont procédé ou non à l'évaluation complète et la recommandation qui leur avait été donnée en pré évaluation (n=447)



Quelles sont ces pêcheries ?

- 55% des pêcheries en pré-évaluation et 54% en évaluation opèrent dans l'Atlantique Nord.
- Bien que les proportions entre grandes, moyennes et petites pêcheries soient équivalentes en pré-évaluation, les pêcheries artisanales recommandées ont moins de chances de poursuivre le programme, essentiellement pour cause de manque de données, de problèmes de coût et de gestion des pêcheries.



Keith Sainsbury, Vice
Président du Comité
d'Administration du
MSC

« Ces résultats montrent que le programme du MSC fournit aux pêcheries un référentiel de durabilité reconnu globalement qui n'est pas utilisé uniquement par des pêcheries proches de la certification mais aussi par des pêcheries qui doivent encore faire des efforts pour atteindre cette référence. »

Les impacts environnementaux de la certification MSC *(suite)*

L'amélioration quantitative des résultats environnementaux des pêcheries

Dans cette partie de l'étude, l'évolution des notes des IP de 21 pêcheries entre la pré-certification et l'évaluation finale a été évaluée.

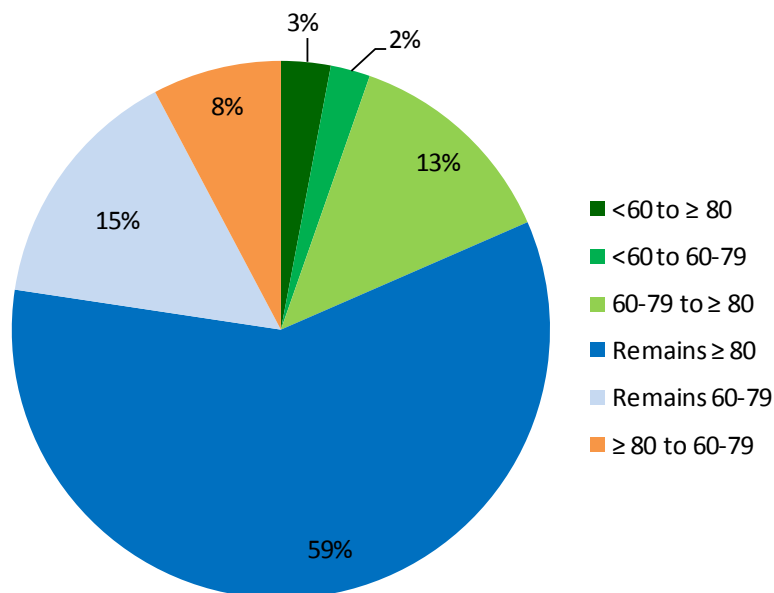


Figure 5 :
Changements entre les notations de la pré-évaluation et de l'évaluation complète, tous IP confondus (n=21)

Les résultats ?

-**74%** des indicateurs de performance sont **restés stables** (59% supérieurs ou égaux à 80).

-**18%** des indicateurs de performances **se sont améliorés**.

- **8%** des indicateurs de performance **ont diminué**. Cette réduction est en partie due à une différence d'interprétation ou d'informations entre la pré-évaluation et l'évaluation.

« La présence d'un lien statistique robuste entre les évolutions des résultats et les tendances d'évolution [...] confirme que le référentiel est lié à des mesures de performance environnementale clés et qu'il est compétent pour différencier les pêcheries. »



Chris Zimmerman,
Président du Comité
Consultatif Technique
du MSC

Les impacts environnementaux de la certification MSC *(suite)*

Les améliorations continuent après la certification

Cette partie a porté sur l'étude de l'évolution des IP de 25 pêcheries entre la première certification complète et les audits de surveillance. Les études statistiques montrent que les évolutions des scores des IP révèlent effectivement des changements environnementaux réels.

L'état du stock cible

- Pour 9% des pêcheries, les résultats des indicateurs de performance pour l'état du stock sont passés d'une note <80 à ≥80.

Exemple : Le score du Thon germon du Pacifique Nord est passé de 75 à 80 en 5 ans.

- Pour 12% des pêcheries, les résultats des indicateurs de performance pour l'état du stock ont augmenté dans la catégorie ≥80.

Exemple : Le lieu noir norvégien de Mer du Nord a vu son score augmenter de 90 à 100 en 2 ans.

- Pour 9% des pêcheries, les résultats des indicateurs de performance pour l'état du stock ont décliné d'une note ≥80 à <80. Ceci est en partie dû à la révision des méthodologies entre certification et re-certification pour certaines pêcheries.

Exemple : La pêcherie de pélagiques (Hareng et Maquereaux) de Hasting dont le score est passé de 90 à 75.

L'écosystème

- Entre 75 et 92% des pêcheries ont amélioré leur score ou sont restées ≥80 pour chaque indicateur de performance.

Exemple : Pour la pêcherie Hareng de Mer du Nord, tous les IP du principe 2 ont passé la barre des 80 (captures accessoires) ou sont restés au-dessus.

- Nous avons constaté davantage d'améliorations dans les captures accessoires, les habitats et les écosystèmes que dans les espèces retenues* et espèces ETP.

Après 5 ans de certification, près de 90% des indicateurs de performance mesurés sont supérieurs à 80. Alors qu'à l'étape de pré-évaluation des pêcheries, entre 50 et 70% des indicateurs de performance atteignent ce niveau.

Les impacts environnementaux de la certification MSC *(suite)*

Des partenaires convaincus de l'utilité du MSC

« Quel niveau d'influence la certification MSC a-t-elle eu sur la pêche ? »

■ Highly influential
■ Moderate
■ Low
■ No influence

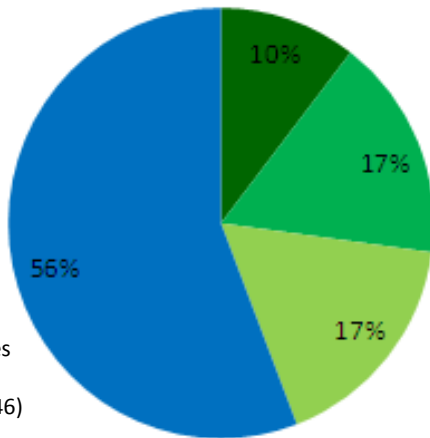


Figure 6 : Réponses données par les personnes interviewées (n=46)

Qu'en pensent les parties prenantes ?

Plus **d'1/3** des parties prenantes interviewées ont reconnu que le **MSC avait directement engendré**, influencé ou contribué à **des changements positifs** dans les pêcheries certifiées, non certifiées et sur l'environnement.

Ils précisent cependant que ces changements n'ont été possibles qu'avec le concours d'autres initiatives indépendantes du programme MSC.

5 principaux domaines de changements

Les parties prenantes ont identifié des changements dans 5 domaines principaux :

- Recherche
- Gestion de la pêche
- Prise de conscience environnementale
- Approche globale de l'écosystème
- Engagement des parties prenantes

Tracy Cambridge,
une des auteurs
leaders du rapport

« En règle générale, les parties prenantes que nous avons interrogées pensent que le MSC a été un facteur influent au sein d'un ensemble d'évolutions. »

Conclusion

L'analyse des scores, des preuves environnementales et de la vision des parties prenantes confirment que **des améliorations environnementales dans le milieu marin ont été constatées dans les pêcheries certifiées MSC**, et ces améliorations sont progressives tout au long de l'engagement des pêcheries au programme. Même si celles-ci ne sont pas uniquement imputables au MSC, la **contribution du programme de certification à des changements environnementaux positifs, à la fois à l'échelle de la pêcherie et au-delà de son cadre**, est avérée par cette étude.

Improvement in scores over time

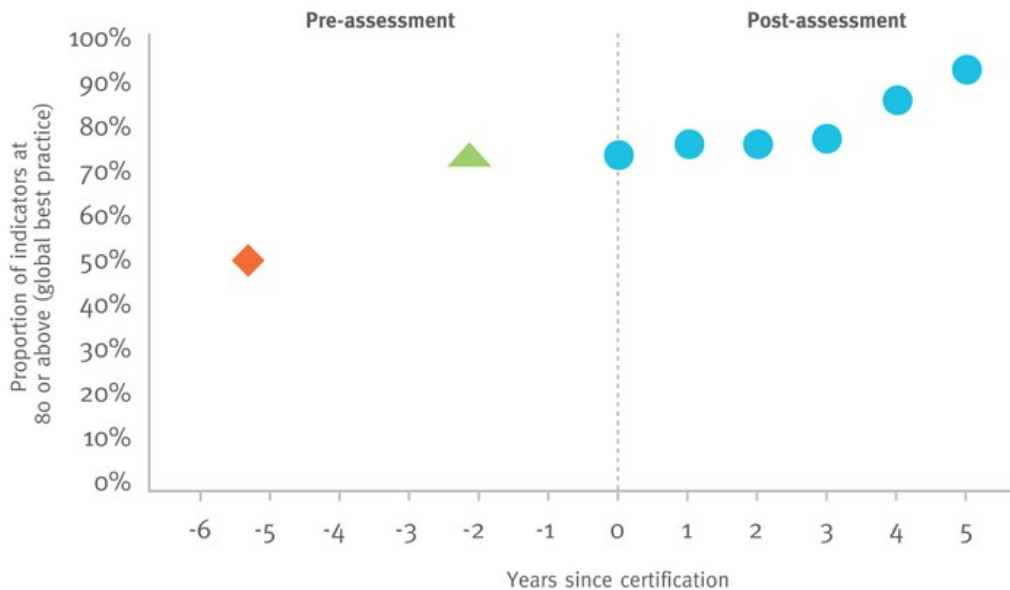


Figure 8 :
Amélioration des notations des pêcheries au cours de leur certification

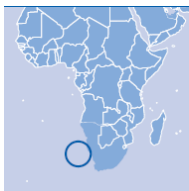
Key

- ◆ Fisheries completing pre-assessment receiving a cautionary recommendation to proceed to full assessment
- ▲ Fisheries completing pre-assessment receiving a recommendation to proceed to full assessment
- Fisheries post-assessment

Principaux bénéfices de la certification :

- Augmentation et reconstitution des stocks
- Mesures en place pour protéger les habitats et les écosystèmes
- Préservation des populations d'espèces menacées
- Amélioration des connaissances, progrès de la recherche

Annexes



Etude de cas : Le Merlu du Cap

Cette pêcherie de chaluts de fond se situe sur les côtes Ouest et Sud de la ZEE d'Afrique du Sud et cible deux espèces de merlus : *Merluccius capensis* (MC) et *Merluccius paradoxus* (MP). Elle a été certifiée pour la première fois en 2004 et re-certifiée en 2009.



Les évolutions de l'état du stock – Principe 1

Lors de la certification initiale, le stock a été divisé en un stock Sud et un stock Ouest, sans différenciation des deux espèces, par manque de données. En 2006, et sur condition du MSC, les connaissances ont été améliorées et ont permis :

- D'effectuer une évaluation spécifique du stock en 2006 différenciant MP et MC.
- De mettre en place un plan de reconstitution pour le stock de MP. D'après les prévisions, celui-ci est jugé efficace, mais doit encore faire ses preuves.

Les évolutions de l'impact sur les habitats et les écosystèmes – Principe 2

Depuis la certification, plusieurs mesures ont été mises en place pour réduire l'impact de la pêcherie sur l'écosystème :

- Interdiction des bourrelets* de chaluts en acier : seules les petits bourrelets en plastiques sont autorisés.
- Etudes sur la nature des sols marins, l'intensité, l'impact et la répartition géographique de la pêche sur les fonds marins.
- Création d'aires marines protégées et restriction des zones de chalutage.
- Mise en place d'un plan de gestion pour les captures accessoires (lotte, abadèche).
- Mise en place de dispositifs pour préserver les oiseaux : baisse de 80% des albatros piégés entre 2004 et 2009.

La certification MSC a permis à la pêcherie de Merlu du Cap de :

- Améliorer la connaissance scientifique sur l'état des stocks et de mettre en place un plan de reconstitution approprié, même si des preuves sont attendues.
- Améliorer les connaissances sur les habitats marins et l'impact de la pêche sur le fond.
- Réduire l'impact de la pêche sur les oiseaux, les captures accessoires et les fonds marins.

Annexes

Etude de cas : Le Colin du Golfe d'Alaska



Cette pêche capture du colin d'Alaska *Theragra chalcogramma* au chalut pélagique, sur une zone qui va de la mer de Béring au golfe d'Alaska. Elle a été certifiée pour la première fois en 2005 et a été re-certifiée en 2010.



Les évolutions de l'état du stock – Principe 1

Après la certification en 2005 :

- Un TAC approprié a été adopté et a permis de rétablir le stock à un niveau sain.
- Des recherches plus approfondies ont été menées pour mieux comprendre le stock
- Le stock de colin a doublé entre 2005 et 2009.

Les évolutions de l'impact sur les habitats et les écosystèmes – Principe 2

- Baisse ou stabilité des impacts sur les prises accessoires selon les espèces.
- Mise en place d'aires marines protégées pour préserver les lions de mer.
- Etudes plus poussées sur l'écosystème marin associé à cette pêche.

La certification MSC a permis à la pêche de Colin d'Alaska de :

- Améliorer la connaissance scientifique sur l'état des stocks et les habitats marins.
- Prendre des mesures pour protéger les espèces ETP.
- Mettre en place des plans de gestion pour limiter les prises d'espèces accessoires, déjà faibles.

Annexes



Etude de cas : Le Hoki de Nouvelle-Zélande



Cette pêcherie de chaluts pélagiques et chalut de fond se situe à l'ouest de l'île Sud et du détroit de Cook jusqu'à l'Est de l'île Nord (ZEE de Nouvelle-Zélande) et cible le Hoki (Grenadier bleu de NZ) : *Macruronus novaezelandiae*.

Elle a été certifiée pour la première fois en Mars 2001, re-certifiée en octobre 2007 et est actuellement en cours de 2^{ème} re-certification.

Les évolutions de l'état du stock – Principe 1

Globalement on note une baisse des stocks Est et Ouest de 1999 à 2003.

Puis il se stabilise entre 2003 et 2005, au niveau de la limite de précaution, avant de remonter à partir de 2005. Il est actuellement au dessus du Rendement Maximum Durable* (RMD). La certification a contribué à :

- Mettre en place un plan de reconstitution: réduction du TAC de 250,000 T (2001) à 90,000 T (2009).
- Fixer les points de référence.

Les évolutions de l'impact sur les habitats et les écosystèmes – Principe 2

Depuis la certification, plusieurs mesures ont été mises en place pour réduire l'impact de la pêcherie sur l'écosystème :

- Grâce à une série de mesures réglementaires et volontaires, on constate une baisse continue du taux de captures accidentelles d'oiseaux marins et une forte augmentation du pourcentage d'observation.
- Le taux de capture accidentelles d'otaries à fourrure est faible et relativement stable, avec une forte augmentation du taux d'observation (+100%). La population globale d'otaries est en hausse.
- Le nombre de traits de chalut* est en forte baisse (pélagique et benthique), conformément à la baisse des quotas.

La certification MSC a permis à la pêcherie de Hoki de Nouvelle-Zélande de :

- Améliorer la connaissance scientifique sur l'état des stocks et de mettre en place un plan de reconstitution approprié.
- Réduire l'impact de la pêche sur les oiseaux, les captures accessoires et les fonds marins.

Glossaire

Pêcherie : Unité déterminée par une autorité ou une autre entité engagée dans la capture de poisson. En général, l'unité est définie par un ou plusieurs des critères suivants: personnes impliquées, espèce ou type de poisson, zone de pêche, méthode de pêche, type de bateau et objectif des activités.

Stock : Population plus ou moins isolée des autres populations de la même espèce.

IP (Indicateur de performance) : Unité de base des critères du référentiel MSC. C'est cette unité qui est notée par les experts scientifiques et l'organisme certificateur.

Point de référence : Valeur calculée qui correspond à un état de la ressource et/ou de la pêcherie et peut servir d'orientation à l'aménagement des pêcheries. Il faut distinguer les points de référence cibles et les points de référence limites ou seuils, ces derniers représentant un état de faiblesse du stock à éviter.

Captures accessoires : ou prises accessoires sont constituées d'espèces involontairement pêchées, telles que les cétacés, les espèces sans intérêt commercial, les poissons ou crustacés n'ayant pas atteint la taille commercialisable, les espèces frappées d'interdiction de pêche.

Espèce ETP : Espèce en danger, menacée ou protégée.

Bourrelet : Pièce sur la partie inférieure du chalut, constituée d'un filin d'acier plus ou moins lourdement lesté. Cette partie peut être en contact avec le fond dans le cas des chaluts de fond.

Rendement Maximum Durable (RMD): Le niveau de capture théorique maximum qui peut être prélevé d'un stock, dans les conditions environnementales actuelles, sans affecter significativement le processus de reproduction de ce stock.

Trait de chaluts : Période pendant laquelle le navire traîne le chalut dans l'eau.

Espèce retenue : Espèce non rejetée à l'eau et conservée (souvent pour sa valeur commerciale ou par obligation par le système de gestion de la pêcherie).

CONTACTS

Retrouvez l'intégralité de l'étude des impacts environnementaux du programme de certification MSC en anglais sur le site :

www.msc.org/business-support/environmental-improvements

L'équipe MSC France :

Edouard Le Bart

Responsable MSC - France

Ligne directe : +33 (0)1.83.64.68.16

Portable : +33 (0)6.01.40.05.52

edouard.lebart@msc.org

Stéphanie Poey

Chargée de communication MSC - France

Ligne directe : +33 (0)1.83.64.68.17

Portable : +33 (0)6.28.54.19.85

stephanie.poey@msc.org

Margaux Favret

Chargée Commercial et Pêcheries - France

Ligne directe : +33 (0)1.83.64.68.18

Portable : +33 (0)6.03.18.17.68

margaux.favret@msc.org